

Mise en ligne : 4 mai 2016.
Dernière modification : 4 novembre 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

FIGURES INDOCHINOISES
Gustave DUMOUTIER,
directeur de l'Enseignement en Annam-Tonkin
(1850-1904)
par René DESPIERRES
(*Indochine, hebdomadaire illustré*, 16 novembre 1944)¹



G. Dumontier (1850-1904, directeur de l'enseignement en Annam

C'EST à Courpalay, près de Coulommiers, que Gustave Dumoutier naquit, le 3 juin 1850.

Son père, gros industriel, ambitionnait de voir son fils lui succéder, mais cette profession ne plaisait pas au jeune homme, qui brûlait d'ardeur pour l'étude et qui finit par imposer sa volonté.

¹ Archives de Germaine Pailhoux, née Guyonnet. Remerciements à Anne-Sarah David et Pierre du Bourg.

Il devient membre de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne et publie deux opuscules qui lui valent quelque notoriété : *Découvertes d'archéologie préhistorique, Les Briards avant l'histoire* (Coulommiers, 1877), et *Les vestiges paléolithiques de Montapeine et de Beauthail* (Coulommiers, 1878).

De l'archéologie, il passe à l'étude de l'anthropologie, de l'ethnographie et des sciences religieuses et édite, en 1882, un volume illustré : *Les stations de l'homme préhistorique sur les plateaux du Grand-Morin (Seine-et-Marne). Ateliers, camps, cités, habitations, monuments et sépultures des Briards primitifs*.

C'est probablement en suivant les cours d'histoire du Muséum qu'il fit la rencontre de Paul Bert, rencontre qui eut par la suite une grande influence sur la destinée de Dumoutier.

Mais les éditions d'ouvrages scientifiques ne suffisent pas, en général, pour faire vivre les savants et le jeune homme devait, pour gagner sa vie, travailler en même temps dans une imprimerie. Il envisageait même d'en devenir un jour le directeur, mais cette entreprise fit de mauvaises affaires.

Vers 1883, Dumoutier sent poindre en lui la vocation coloniale. Le Tonkin, dont on parlait beaucoup à l'époque, le tente particulièrement. Il commence par suivre les cours d'annamite et de chinois à l'École des langues orientales et, fier de sa science nouvelle, écrit, en 1885, dans la *Revue d'ethnographie*, un article sur *Le swazstika et la roue solaire dans les symboles et dans les caractères chinois*. Il y avait peut-être quelque prétention de sa part, à s'attaquer à un tel sujet, mais, il ne pouvait s'agir là que d'un simple essai dans un genre nouveau.

A la suite des affaires de Lang-son (1886), Paul Bert est nommé résident général en Annam-Tonkin. Il se souvient alors de son ancien condisciple et demande à Dumoutier de l'accompagner dans sa mission en qualité d'interprète pour les langues annamite et chinoise.

L'arrivée à Hanoï a lieu le 4 avril 1886.

Au Tonkin et en Annam, à cette époque, en matière d'enseignement, tout était à peu près à organiser. Seules, les villes de Hanoï et de Lang-son possédaient des écoles franco-annamites. Aucun recrutement local d'interprètes qui tous venaient de Cochinchine.

Paul Bert, malgré la très courte durée de son séjour (8 avril: au 11 novembre 1886), obtint des réalisations heureuses, particulièrement en matière d'enseignement.

Il fait appel à Dumoutier, qui était alors chargé de la surveillance des traducteurs, et le désigne pour être « l'organisateur et l'inspecteur des écoles franco-annamites du Tonkin » (5 juin 1886).

Son travail fut des plus féconds et, à la mort de Paul Bert, il avait été créé au Tonkin :

- un collège des interprètes ;
- neuf écoles franco-annamites (garçons) ;
- quatre écoles franco-annamites (filles) ;
- cent dix-sept écoles indigènes libres, et des cours de français pour les élèves-maîtres ;

À Hué :

- un collège pour les enfants de la famille royale et des familles de grands mandarins ;

et enfin, à Hanoï :

- une « Académie tonkinoise », dont le vaste programme, défini par l'arrêté du 3 juillet 1886, était le suivant :

- « Rechercher et réunir tout ce qui intéresse, à un point de vue quelconque, le pays tonkinois ;

- » Veiller à la conservation des monuments ;

» Initier le peuple à la connaissance des sciences modernes et des progrès de la civilisation, en faisant traduire et publier, en langue annamite, un résumé pratique des livres européens ;

» Faire traduire et publier en langue française les extraits les plus importants des Annales dynastiques tonkinoises ainsi que les autres ouvrages qui auront été désignés par une commission d'études ;

» Concourir à la formation de bibliothèques publiques dans les villes et d'une bibliothèque nationale à Hanoï ;

» Prendre des mesures pour la conservation des stèles, inscriptions et monuments quelconques épars sur le territoire, les rechercher, les signaler, les faire transporter en lieu sûr, lorsqu'ils se trouveront dans des pagodes ruinées ou hors d'une protection efficace ;

» Rédiger et publier un bulletin mensuel dans lequel seront traitées des questions scientifiques, littéraires, économiques et techniques ;

» Se mettre en relations avec toutes les sociétés orientalistes d'Europe et d'Asie afin d'être constamment au courant des travaux des savants spéciaux qui s'occupent de ces pays. »

En outre, il avait été envisagé de créer une École professionnelle, une École des arts décoratifs et d'ouvrir pour les fonctionnaires des cours d'annamite et de chinois avec attribution de primes pour les lauréats.

On voit que Paul Bert avait cherché à éviter de renouveler l'erreur de Cochinchine où l'on avait voulu « franciser » à outrance les Annamites et qu'il avait le plus grand respect pour les institutions et les coutumes du pays.

Il professait qu'il « ne fallait pas songer à abolir l'éducation chinoise, la seule qui fût estimée et honorée dans le pays, mais qu'il convenait, au contraire, de la remettre en honneur et profiter du prestige dont elle jouissait, pour introduire, à son ombre, la connaissance de la langue et des idées françaises.

« Si des enfants annamites — écrivait-il — sortaient de nos écoles sans pouvoir lire et écrire les caractères chinois les plus usuels, ils seraient devenus des étrangers dans leur propre pays et nos écoles ne trouveraient plus aucun recrutement. »

Dumoutier qui, sur ce point, partageait les idées de Paul Bert, estimait que « la suppression de l'enseignement du chinois équivaldrait, en fait, à la suppression de l'enseignement de la morale et que nous n'aurions rien à mettre à la place de cette morale disparue. »

En 1887, il signale que nous manquons de lettrés pour l'enseignement des caractères et qu'en fait de livres, les maîtres n'ont à leur disposition que les oeuvres des moralistes et philosophes chinois ou les ouvrages de religion des missionnaires, insuffisants les uns et les autres pour des étudiants annamites.

Poursuivant ses réalisations dans cette voie, Dumoutier adjoignit des maîtres de caractères aux écoles franco-indochinoises qui n'enseignaient alors que le quôc-ngu. L'effet de cette mesure fut un accroissement immédiat du nombre des élèves, jusqu'alors récalcitrants.

Il rendit obligatoire l'étude, du chinois à l'École, des interprètes, ayant reconnu, par expérience, tous les inconvénients qui résultaient de la nécessité d'utiliser, pour la traduction d'une pièce officielle, d'abord un lettré ignorant le français, puis un interprète « qui ne connaît pas les caractères ».

Cependant, l'étude de la langue française n'était pas négligée, et Dumoutier s'efforça de la répandre dans l'élite de la société annamite. Il allait même jusqu'à envisager d'introduire une épreuve de français dans les examens triennaux.

Pour arriver progressivement à l'étude du français dans les écoles libres indigènes, Dumoutier commença par enseigner le quôc-ngu à des maîtres annamites au moyen de cours professés dans diverses localités.

Cette initiative eut le plus grand succès et, en juin 1887, cette transcription de l'annamite en lettres latines était étudiée, concurremment avec les caractères chinois dans 144 écoles du Tonkin.

Malheureusement, à la mort de Paul Bert, et malgré les efforts de Dumoutier pour continuer l'œuvre entreprise et mener à bonne fin le programme qu'il s'était tracé, cette organisation s'effrita et disparut peu à peu devant l'indifférence de l'administration. Ce fut d'abord « l'Académie tonkinoise », puis le Collège royal de Hué, le Cours pour les élèves-maîtres, l'École professionnelle, celle des Arts décoratifs et même les cours d'annamite et de chinois des fonctionnaires.

Dumoutier lutta sans relâche, essayant de faire prévaloir son point de vue contre la solution paresseuse, venue de Cochinchine et adoptée petit à petit au Tonkin, l'étude pure et simple du quôc-ngu et du français et l'abandon des caractères chinois.

Pendant, sa persévérance devait être en partie récompensée. En 1894, réouverture des cours d'annamite et de chinois à l'usage des fonctionnaires ; en 1897, rétablissement, par Paul Doumer, du Collège royal de Hué, sous le nom de Collège national Quôc-hoc, et réorganisation de l'École des Arts industriels ; en 1898, inscription, au programme de l'examen de Nam-dinh, d'une épreuve en langue française.

Pendant, malgré ses occupations absorbantes, l'activité de Dumoutier ne se dément pas.

Il publie plusieurs manuels destinés aux écoles :

Alphabet et exercices de lecture à l'usage des écoles franco-annamites (Hanoï, 1886) ;

Bai tap tiêng annam. Exercices pratiques de langue annamite (Hanoï, 1889) ;

Manuel militaire franco-tonkinois (Hanoï, 1888) ;

Leçons d'histoire annamite (Autographie, 1899) ;

Leçons de langue annamite et de langue chinoise professées à Hanoï de 1886 à 1889 (Autographe),

Mais Dumoutier ne fut jamais un linguiste distingué² et cette partie de son œuvre n'est ni la meilleure, ni la plus importante.

Autrement considérable est sa production en matière d'ethnographie, religion, folklore, histoire et archéologie.

Le catalogue de ses ouvrages fut édité à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. Il comprend 63 titres de livres, études et notes !

*

* * *

En même temps qu'il avait été chargé, par Paul Bert, de l'organisation des écoles, Dumoutier s'était vu confier le soin de dresser l'inventaire des monuments historiques du Tonkin et d'en faire la description.

De 1887 à 1889, il publie une série de monographies sur les mœurs, les légendes et les monuments tonkinois :

Les légendes historiques de l'Annam et du Tonkin ;

Les pagodes de Hanoï. Études d'archéologie et du Tonkin ;

Les pagodes de Hanoï. Études d'archéologie et d'épigraphie annamites ;

Le grand Bouddha de Hanoï. Étude historique, épigraphique et archéologique, sur la pagode de Tran-Vu ;

Van-Miêu, le temple confucéen de Hanoï ;

² « Il ne savait pas, ou très peu d'annamite et de chinois », dira de lui le P. CADIÈRE dans ses *Souvenirs d'un vieil annamitisant*.

Essai sur la Pharmacie annamite : Détermination de 300 plantes et produits indigènes avec leurs noms en annamite, en français, en latin et en chinois et l'indication de leurs qualités thérapeutiques d'après les pharmacopées annamite et chinoise.

Ces publications eurent en France un certain retentissement et valurent à Dumoutier d'être choisi, en 1889, pour aller à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, organiser un centre d'ethnographie religieuse annamite. On y voyait notamment « une pagode en bois précieux, renfermant un panthéon bouddhique, où des bonzes célébraient publiquement les cérémonies de leur culte ».

Dumoutier profite d'un congé de convalescence au Japon pour étudier les dépôts archéologiques d'Omori et d'Okadaïra, ainsi que des inscriptions qu'il relève dans l'île de Yézo.

De 1890 à 1903, son œuvre d'écrivain fut la suivante :

Les chants et les traditions populaires des Annamites ;

Les symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annamites ;

La sorcellerie et la divination chez les Annamites ;

La géomancie chez les Annamites ;

Histoire des huit immortels taoïstes ;

La légende annamite du Bouddha ;

L'introduction du Bouddhisme en Chine ;

Le rituel funéraire des Annamites ;

Le livre de l'enfer ;

Manuel du noviciat des bonzes annamites ;

Les génies gardiens de porte dans les temples annamites ;

Essai sur les Tonkinois (un de ses meilleurs ouvrages) ;

Le temple des Deux-Dames ;

Les Comptoirs portugais de Phô-hièn ;

Étude historique et archéologique sur Hoa-lu, première capitale de l'Annam indépendant (968-1010) ;

Étude historique et archéologique sur Côt-Toa, ancienne capitale du royaume de Aulac ;

La muraille des rois Mac ;

Essai sur un portulan annamite du XV^e siècle³ ;

Notes sur la rivière Noire et le mont Bavi, etc.

En outre, il écrivit de nombreux articles de vulgarisation dans le *Courrier d'Haïphong* et l'*Avenir du Tonkin*.

*

* *

En 1903, à la suite de difficultés administratives, Dumoutier demande à être provisoirement relevé de ses fonctions. Ses prétentions sont rejetées et sa mise en retraite prononcée, le 23 avril 1904.

Cette sanction, qu'il estimait ne pas avoir méritée, eut une influence fâcheuse sur sa santé, qui devint chancelante.

Dumoutier ne devait pas se relever de cette disgrâce. Il mourut dans la solitude et l'abandon, le 2 août 1904, à Doson, où il s'était retiré pour essayer de se rétablir. Il repose maintenant dans le cimetière de Hanoï, non loin de sa femme.

Ce travailleur acharné, ce pionnier qui, toute sa vie, demeura un honnête homme, n'avait certes pas mérité une telle fin.

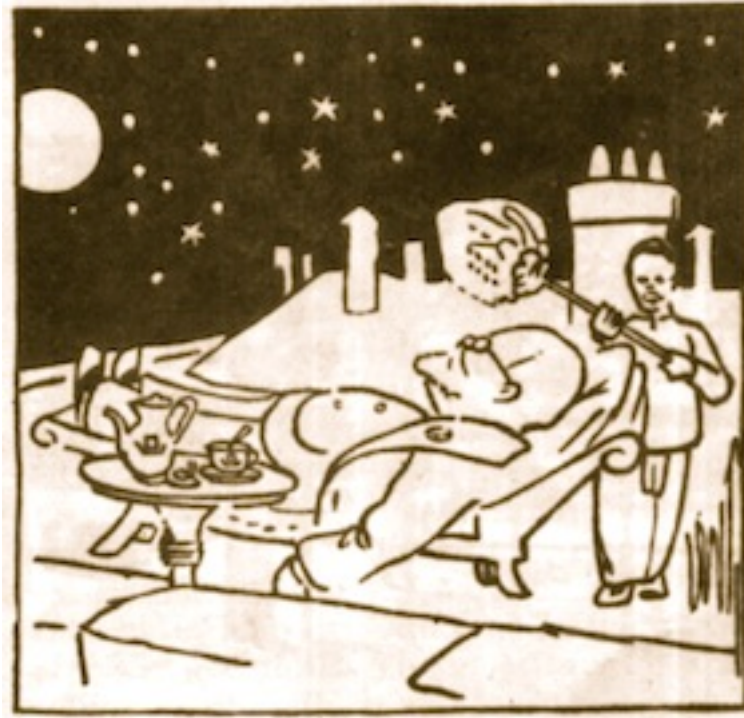
³ Cet ouvrage valut à son auteur le Prix Jomard de la Société de géographie pour 1897.



Le grand savant consacre quelques heures
à son grand ouvrage sur les races jaunes claires

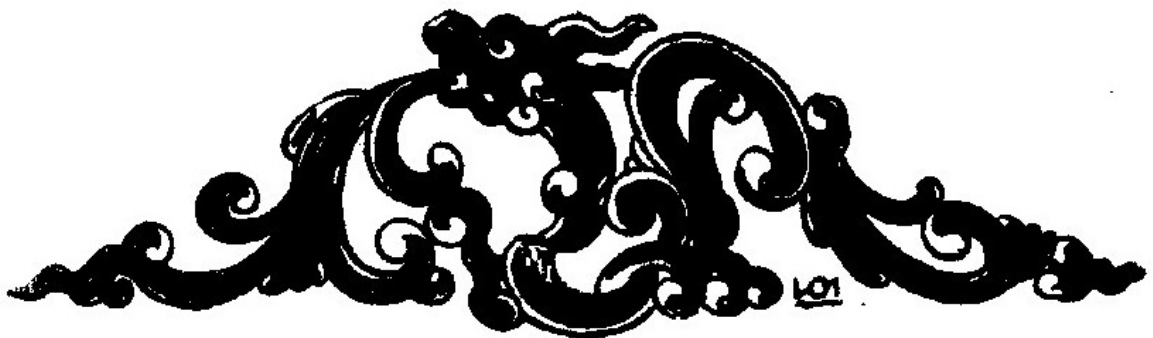
On a reproché à Dumoutier — et les caricatures qui illustrent le présent article en sont le témoignage ⁴ — l'intransigeance de son caractère, le manque de rigueur scientifique de ses méthodes et, surtout, l'insuffisance du contrôle qu'il exerçait sur le travail des lettrés annamites auxquels il se liait peut-être un peu trop.

⁴ Dessins de CÉZARD dans *La Vie indochinoise*, 1896, que nous reproduisons, à titre documentaire seulement sur l'état d'esprit d'une époque qui nous paraît bien acide et bien injuste, avec le recul du temps.



Les astres se contemplent...

Ces critiques sont en parties fondées, mais il faut considérer l'ampleur de l'œuvre qu'il a fournie en quelques années sur des sujets d'ordre totalement différents et se souvenir qu'avant son arrivée au Tonkin, rien — ou à peu près — n'avait été écrit sur les monuments, les légendes et les mœurs de ce pays.



MARIAGE
Marie Delfau de Belfort
Gustave Dumoutier
(*Le Gaulois*, 1^{er} décembre 1894)

M. Gustave Dumoutier, directeur de l'enseignement public en Annam et au Tonkin, épousera prochainement en secondes noces Mlle Marie Delfau de Belfort, fille de feu M. Armand Delfau de Belfort, et de Mme, née Hallez d'Arros.
